

Compte rendu de la rencontre avec le requérant

Projet de construction d'un échangeur reliant l'autoroute 640 à l'avenue Urbanova par la Ville de Terrebonne

Lieu :	Conférence téléphonique à partir des bureaux du BAPE, Québec		
Date et heure :	Le 31 août 2016, à 10 h		
Participants			
REQUÉRANT			
M. Éric Charbonneau <i>Porte-parole, ministère de la Défense nationale</i>	Mme Guylaine Poirier <i>Ministère de la Défense nationale</i>	Mme Julie Bournival <i>Ministère de la Défense nationale</i>	
BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT			
M. Michel Germain <i>Président de la commission d'enquête et de la médiation</i>	M. Maxandre Guay- Lachance <i>Coordonnateur</i>	Mme Anny-Christine Lavoie <i>Analyste</i>	

Ouverture de la réunion à 10 h par le président et mot de bienvenue.

La réunion a été convoquée par la commission pour discuter de la réponse écrite du ministère de la Défense nationale à la proposition d'engagements de la Ville de Terrebonne. Celle-ci a été transmise à l'attention du commissaire le 30 août 2016.

Monsieur Germain rappelle l'objectif poursuivi par la démarche de médiation, qui consiste essentiellement à amener le promoteur à formuler des engagements à la satisfaction du requérant afin que ce dernier retire sa demande. À titre d'exemple, le commissaire fait la lecture d'une lettre-type d'un retrait de demande d'audience publique, pour illustrer qu'une telle lettre comprend un libellé rappelant l'obligation faite au promoteur de donner suite aux engagements qu'il a pris au cours du processus de médiation, puisque ces engagements doivent être mentionnés à l'éventuel décret d'autorisation du projet émis par le gouvernement du Québec.

Par la suite, le commissaire Germain suggère au requérant un amendement à la lettre transmise le 30 août visant à permettre la poursuite de la médiation. Suite à des discussions autour des autres sujets abordés dans la lettre, le commissaire propose également d'apporter des précisions concernant la position du ministère de la Défense nationale sur d'éventuels travaux de compensation des milieux humides qui pourraient être envisagés sur des terrains leur appartenant.

Le requérant accepte les deux suggestions du commissaire et s'engage à transmettre une version modifiée de sa réponse d'ici la fin de la matinée. De son côté, le commissaire transmettra la réponse modifiée de la Défense nationale à la Ville de Terrebonne dans la journée pour que cette dernière puisse en prendre connaissance en vue d'une conférence téléphonique qui se tiendrait jeudi le 1^{er} septembre avec le commissaire. Le commissaire discutera avec la Ville des demandes du ministère de la Défense nationale afin que la Ville accepte de les considérer. Le Ministère sera informé du résultat de cette discussion.

La réunion prend fin à 10 h 30.

Compte rendu fait le 31 août 2016

Préparé par : Anny-Christine Lavoie

	Validé par : Michel Germain
--	-----------------------------